

«La démocratisation de la Mauritanie entre parenthèses»

Propos recueillis par Jérôme Bouin (lefigaro.fr)
07/08/2008 | Mise à jour : 15:16 | Commentaires **8**



Sur cette photo prise il y a quelques jours, le président déchu, Sidi Ould Cheikh Abdallahi, serre la main du général putschiste Mohamed Ould Abdel Aliz, ancien chef de la garde présidentielle. Crédits photo : AFP

INTERVIEW - Pour Alain Antil, spécialiste de la vie politique mauritanienne, le coup d'État intervenu mercredi à Nouakchott risque de mettre à mal la transition initiée en mai 2007 à l'occasion des premières élections libres dans le pays.

Alain Antil est responsable du programme « Afrique subsaharienne » à l'Institut français des relations internationales (IFRI). Il est spécialiste de la Mauritanie. Il revient sur [le coup d'État intervenu mercredi matin](#).

Lefigaro.fr. - Le putsch militaire intervenu mercredi en Mauritanie vous étonne-t-il ?

Alain Antil. - S'il avait eu lieu mardi, il m'aurait étonné. Mais plus aujourd'hui avec la décision du chef de l'État de limoger quatre militaires de haut rang dont deux qui l'avaient choisi comme candidat à la présidentielle de 2007.

Quelle est l'origine de ce coup d'État ?

Depuis plusieurs mois, on assistait à un bras de fer entre les généraux, déjà à l'origine du coup d'État contre le président Ould Taya en 2005, et le président Abdallahi. Ce bras-de-fer a commencé au moment du remaniement de mai

dernier. Le président de la République a fait entrer des partis d'opposition au gouvernement, ce qui n'a pas plu aux militaires. Il a aussi fait revenir des «poids lourds» de l'époque Ould Taya, au passé parfois «chargé». Là encore, les militaires n'ont pas apprécié. Les conséquences de ces décisions ont été multiples. D'abord les députés issus du parti présidentiel ont menacé de déposer, en juin, une motion de censure. Ils ne l'ont pas fait sous la menace du président. Un troisième gouvernement, plus consensuel, a ensuite été formé. Les choses se sont accélérées lundi avec le départ d'une cinquantaine de collaborateurs du parti présidentiel, pour faire pression sur le chef de l'État. Mercredi matin, la décision qu'a prise le président de démettre ces quatre officiers, coupables à ses yeux d'être derrière la pression qu'il subissait, était suicidaire. Je pense qu'il le savait.

Ce putsch est donc la traduction d'une reprise en main par les militaires ?

Oui. Le président a été «fait» par ces militaires, il a tenté de s'autonomiser. Il y est tellement parvenu que les militaires ont décidé d'abord d'appliquer des moyens de pression politique puis d'utiliser des moyens disons moins légaux.

Malgré ses difficultés, la communauté internationale s'accordait pour souligner la transition démocratique remarquable que traversait le pays. Cette transition est-elle mise à mal ?

On penche vers une mise entre parenthèses de la démocratisation. On peut cependant s'interroger : ces militaires qui instaurent une démocratie et qui, un an après, font un coup d'État, quel est leur objectif ? Vont-ils remettre en place une démocratie ? Mais cela a-t-il encore un sens ?

Un «retour à la normale », avec rétablissement de Sidi Ould Cheikh Abdallahi, est-il encore possible ?

Cela paraît peu probable. Si le président déchu revient sur sa décision (le limogeage des quatre militaires, ndr), ce sera un président qui n'aura plus aucun pouvoir.

La population mauritanienne soutient-elle les militaires qui ont fomenté ce putsch ?

Une partie de la population se désintéresse totalement de ce qui se passe politiquement. Il y a une crise économique en Mauritanie, notamment pour les gens qui ne sont pas dans les villes. Il y a dans les villes, des gens qui étaient assez critiques vis-à-vis de cette première année de présidence d'Abdallahi. Mais cette première année de démocratie laissait aussi beaucoup d'espoir : la presse était libre, la société était en train de se détendre, on a assisté au retour des réfugiés, ... Du point de vue social, il y avait des avancées certaines. La population soutenait le processus électoral, malgré les critiques.

La Mauritanie est coutumière de ce genre de trouble. Ne va-t-elle pas éprouver des difficultés à alerter la communauté internationale sur son sort ?

C'est le grand problème que devront affronter les nouveaux dirigeants. La plupart des aides, des partenariats économiques sont conditionnés par la légalité

institutionnelle. En 2005, lors du coup d'État d'Ould Taya, beaucoup d'accords de ce type ont été suspendus. Le cas de figure risque de se reproduire. Or la situation économique n'est actuellement pas bonne en Mauritanie.



LE FIGARO • *fr*